

L'HISTOIRE DES FEMMES AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN 1860-1960

Par Danielle Larouche et Anne-Julie Néron

Version longue d'un article paru dans le journal *Le Bâtitseur* en décembre 2018 (n° 114)

En 2017, lorsque nous avons donné une conférence sur l'histoire des femmes dans le cadre du 150^e anniversaire d'Alma, nous avons souhaité l'orienter sur les conditions de vie des femmes jusqu'aux années 1960, leur rôle dans la société et les regroupements qui leur ont donné une voix. Nous voulions rendre hommage aux femmes qui ont participé au développement de notre région, bien souvent dans l'ombre. Pour ce faire, nous avons choisi de faire un portrait de société, à partir des traits communs à la majorité des femmes. Nous voulions mettre en lumière l'importante contribution des femmes à l'évolution de notre société, même si la plupart ont travaillé discrètement en support à leur conjoint et à leur parent, dans un anonymat historique total !

Voici un résumé de cette conférence, qui couvre environ de 1860 à 1960. Cette période est très large et la société régionale a évolué rapidement au cours de ce siècle. Nous avons tenté d'apporter les nuances nécessaires à la compréhension des époques, mais il est important de garder en tête que la condition des femmes en 1960 était fort différente de celles de 1880, alors que la région n'était pas encore défrichée.¹

LES FEMMES DANS LA SPHÈRE PRIVÉE

Le mariage

Le mariage est la voie la plus fréquente pour les femmes. Il s'agit d'une association économique où les rôles sont clairement définis : les hommes occupent les fonctions productives (sphère publique), alors que les femmes s'occupent du travail domestique (sphère privée). Dans la région, l'accès à des terres agricoles et le développement de l'emploi industriel sont des conditions d'établissement favorables pour les nouveaux couples, ce qui les incite à se marier plus jeunes que la moyenne québécoise.

Le rôle dans la famille

À l'époque de la colonisation, toute la famille contribue au défrichement et les familles pratiquent une agriculture de subsistance. La femme est donc la collaboratrice de son mari. Les pionnières doivent vivre dans des conditions très difficiles, loin de leur famille et sans aucun réseau d'entraide. Un peu mieux installée, la femme colonisatrice doit voir à la bonne marche de la maisonnée et de la ferme. Elle a de nombreux enfants puisque, dans ce type d'économie, une abondante main-d'œuvre familiale est indispensable, tous contribuant à faire vivre la famille. En 1932, on note dans les critères établis par le comité de retour à la terre, formé par le

¹ Notre propos est basé sur plusieurs études de démographie historique, notamment effectuées à partir du fichier BALZAC développé à l'UQAC, grâce à qui l'histoire sociale de la région est bien documentée. Plusieurs transcriptions d'entrevues de personnes âgées ont été consultées, ainsi que des ouvrages sur l'histoire des femmes au Québec et dans la région. Voir la bibliographie complète à la fin de l'article.

gouvernement du Québec, que : « Tout aspirant colon doit avoir un certificat de mariage authentique, aller sur son lot avec sa famille seulement, avoir des vêtements chauds, un poêle, une machine à coudre, des ustensiles de cuisine et une épouse qualifiée. »²

Jusqu'aux années 1930, les familles agricultrices pratiquent la pluriactivité : fabrication du fromage, coupe forestière, vente de bleuets, cueillette de gomme de sapin et d'épinettes, etc. En plus de la routine domestique quotidienne et celle de la ferme, les femmes assument de nombreuses autres tâches : pharmaciennes, sage-femme, travailleuse de la poste, téléphoniste, épicière, et bien d'autres travaux d'appoint en support au père ou au mari.

La mère est très valorisée au foyer : elle est vue comme le pilier sur qui repose l'unité et la solidité de la famille. C'est elle qui resserre les liens familiaux et qui est la gardienne des valeurs. Les femmes s'occupent de la comptabilité familiale (elles sont souvent plus instruites que leur mari), mais l'homme demeure maître des décisions économiques.

La mère est responsable de l'enseignement de la religion aux enfants (apprentissage du catéchisme) et c'est elle qui les aide dans leurs études et qui décide de leur scolarité. C'est souvent elle aussi qui s'occupe de la discipline. Les filles aident leur mère dans la maison et les garçons travaillent dehors ou rendent des services.

C'est la femme qui accomplit seule l'entretien de la maison (de 12 à 16 heures par jour), même si elle travaille à l'extérieur. Au 20^e siècle, l'idéal féminin de la ménagère est consacré et se développe une science des travaux ménagers. La première école ménagère au Québec est fondée en 1882 à Roberval par les Ursulines : on cherche à former des mères-épouses-éducatrices-ménagères. On y enseigne l'importance d'aimer la maison, de bien la tenir, de la rendre agréable, d'en faire un foyer éducateur et l'importance de la gestion (des revenus, des activités familiales, etc.). Les femmes sont perçues comme responsables du bien-être de leur famille : elles doivent pouvoir répondre à tout.

Procréation et sexualité

Si certains aspects de la vie sociale relèvent des femmes, la sexualité et la reproduction sont complètement dominées par leur mari et par l'église. Dans le domaine sexuel, la femme doit être soumise à son mari, elle doit se mettre à son service et ne peut refuser de satisfaire ses besoins. La sexualité se vit dans la peur et l'interdit : les futures conjointes sont informées que leur corps ne leur appartient plus et qu'elles doivent faire leur devoir avec leur mari. Les jeunes sont très ignorants de la sexualité et la nuit de noces est un cauchemar pour plusieurs. Les femmes prennent peu de plaisir à l'acte sexuel qui, en plus, est associé à la possibilité d'une autre grossesse qui n'est pas toujours désirée.

² Collectif CLIO, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Quinze, 1982, p. 324-325.

Les curés parlent souvent de la natalité pour rappeler aux épouses leur devoir de procréation que rien ne peut entraver. Dans ce contexte, les femmes ressentent énormément de culpabilité si elles n'obéissent pas à l'enseignement de l'église qui, pour elles, vient de Dieu. Les discours et pressions des prêtres sont donc très efficaces pour réfréner le recours à la contraception : « Il fallait faire son devoir, c'était une obligation : empêcher la famille, ce n'était pas accepté par l'église. On allait jusqu'à nous refuser les sacrements. Même si le docteur nous disait, il ne faut pas que tu aies d'enfants ou bien tu vas mourir, le prêtre disait : "Le docteur, ce n'est pas lui qui connaît ça, il y a rien que Dieu qui connaît cela". Il fallait faire notre devoir. Je vous dis que parfois, on était mal pris. »³ Le nombre d'enfants des couples est d'ailleurs souvent proportionnel au degré de pratique religieuse. Les femmes ont en moyenne un enfant chaque an et demi et 75 % des mariages sont suivis de sept naissances vivantes et plus (en comptant les couples stériles).⁴

La grossesse est cachée le plus longtemps possible. Même les menstruations sont taboues et découvertes seulement quand elles se présentent. La grossesse est très peu connue des femmes, qui ne connaissent pas sa durée ni comment va se dérouler l'accouchement. L'accouchement est effectué en milieu familial, en présence du médecin ou de la sage-femme. On se rend à l'hôpital (quand il y en a un) pour les cas difficiles seulement. Les risques de mourir en couche sont importants, surtout lors d'une première grossesse, lors de grossesses multiples ou lorsque la femme est plus âgée. Les risques diminuent à partir des années 1930.

Les naissances illégitimes sont très peu fréquentes et même presque inexistantes jusqu'en 1930 : beaucoup surviennent dans l'espoir d'un mariage prochain. Les conceptions pré-nuptiales sont plus fréquentes, surtout en milieu urbain, et représentent jusqu'à 9 % des naissances au milieu du 20^e siècle.⁵ Dans la société de l'époque, il est presque impossible pour une femme célibataire de garder son enfant avec elle, à cause du rejet social et des difficultés financières.

L'accouchement est suivi d'une période de relevailles, soit 40 jours de repos dont les neuf premiers alités. La mère est aidée par une autre femme et elle a le droit de se refuser à son époux. L'allaitement est considéré comme un devoir, puisque préférable pour le bébé, mais le temps d'allaitement est laissé à la discrétion de la mère.

Bien que l'information relative à la contraception soit interdite, et encore plus la vente d'articles contraceptifs, on constate quand même une volonté précoce de limiter le nombre de naissances. Avant 1940, les couples désirant restreindre le nombre de naissances utilisent des recours dans les limites de ce qui est socialement et culturellement possible : la volonté contraceptive est répandue, mais les moyens sont inefficaces (et tous interdits et surveillés par

³ Normande Simard-Vasil, *Femmes, prise de décision et pouvoir*, mémoire de maîtrise, UQAC, 1983, p.125.

⁴ Gérard Bouchard, « La sexualité comme pratique et rapport social chez les couples paysans du Saguenay (1860-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, 2000, p.192.

⁵ Danielle Gauvreau, « Destins de femmes, destins de mères : images et réalités historiques de la maternité au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 32, n° 3, 1991, p.330.

l'église). La ménopause est souvent perçue comme une délivrance.

À partir de 1940, la contraception commence à se manifester et le début de désaffection du catholicisme dès cette époque permet la généralisation de pratiques contraceptives. L'église va accepter des moyens de contraception naturels (allaitement, abstinence, etc.), mais continue de condamner les moyens artificiels (gelées, mousses, condoms, avortements, etc.). La compréhension, dans les 1920, du cycle menstruel par la science permettra l'introduction quelques décennies plus tard de nouveaux moyens contraceptifs (méthodes du thermomètre, du calendrier, Ogino, etc.). L'information commence à circuler plus librement au milieu des années 1950, ce qui diminue la fécondité et augmente l'espérance de vie des femmes.

Malgré la glorification de la maternité, ce n'est pas toutes les femmes qui vivent l'expérience de la maternité, comme les filles qui ont pris la relève de leur mère décédée ou les religieuses. De plus, environ 6 % des couples sont stériles⁶. Souvent, ces couples élèvent tout de même des enfants, par exemple des enfants de veufs ou de naissances illégitimes.

Veuvage

Pour la plupart des femmes, le veuvage s'associe à la pauvreté puisqu'elles se retrouvent avec la responsabilité économique qui devait incomber à son mari. Pour remédier à leur situation, un enfant du couple peut prendre la place du parent décédé ou la femme peut aller résider chez un enfant déjà marié. Elle peut aussi prendre des pensionnaires ou se trouver un travail. Bien sûr, le remariage est possible, mais après une période de veuvage d'en moyenne quatre ans pour les femmes⁷. Les femmes qui ont un patrimoine se marient plus facilement, car leurs terres font d'elles un parti intéressant pour un homme célibataire.

LES FEMMES DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

Le marché du travail au féminin

Les premiers métiers auxquels les femmes auront accès sont naturellement dans le domaine de l'éducation et de la santé, considérés comme un prolongement de leur rôle de mère. Entre les années 1920 et 1940, les métiers de téléphonistes et de secrétaires s'ajoutent aux emplois féminins rémunérés disponibles en région. Au Québec, la participation des femmes au marché du travail va se généraliser entre 1950 et 1970. Malgré une augmentation de 70 % de la main-d'œuvre féminine régionale entre 1951 et 1961, les travailleuses ne représentent que 21 % de la main-d'œuvre régionale.⁷ L'accession à l'éducation secondaire aura un impact direct sur la présence des femmes sur le marché du travail tout en leur donnant accès à un emploi mieux rémunéré.

⁶ IDEM, p.326.

⁷ Danielle Gauvreau et Mario Bourque, « "Jusqu'à ce que la mort nous sépare" : Le destin des femmes et des hommes mariés au Saguenay avant 1930 », *The Canadian Historical Review*, déc. 1990, p.458.

⁷ Production la Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au SLSJ*, 1988, p.115.

Institutrice

Au Québec, jusqu'en 1950, la vaste majorité du personnel enseignant laïc et religieux est féminin. Les institutrices pratiquent en moyenne six ans⁸. Selon l'usage et les mentalités, elles doivent quitter l'enseignement lorsqu'elles se marient, bien qu'aucune loi ne les y oblige. Les institutrices rurales qui forment le gros de ces effectifs travaillent dans des conditions difficiles et ont peu accès au perfectionnement. Dans les écoles de rang, elles enseignent toutes les matières, de la première à la sixième année, dans des classes mixtes. La première école de rang sur le territoire d'Alma est construite en 1878. En 1890, sous la surveillance des commissaires et du curé, les enseignantes sont soumises à des règles strictes : « donner six heures de classe par jour, rester en classe sur l'heure du dîner, voir à allumer le poêle avant 7 h 30, ne pas recevoir de garçons, etc. » En 1887, le salaire d'Élise Labrie, institutrice à Alma, est de 80 \$ par année.⁹ Souvent, l'institutrice rurale doit également acquitter des frais de pension et se retrouve avec un revenu comparable à celui des domestiques. En 1937, les institutrices d'Alma joignent le mouvement amorcé par les institutrices de La Malbaie pour former ce qui deviendra la Fédération catholique des institutrices rurales (FCIR), fondée par Laure Gaudreault pour défendre les intérêts et exiger un salaire décent. Le salaire des femmes institutrices est effectivement de beaucoup inférieur à celui des hommes. En 1945 par exemple, une institutrice à Alma est payée 600 \$ par année (équivalent à 8 790 \$ en 2018) alors que les instituteurs sont payés 1800 \$ pour un an (équivalent à 26 370 \$ en 2018).¹⁰

Infirmière

Avant 1940, on retrouve peu d'infirmières au Québec, ce rôle étant principalement assuré par les religieuses. Ce sont effectivement les Augustines qui sont à la base du réseau hospitalier régional et du développement de la formation des infirmières dans la région. La première unité sanitaire en région ouvre ses portes à Roberval en 1927 : les infirmières font de l'éducation à l'hygiène, donnent des conférences sur les soins des bébés et la tuberculose, et font de la vaccination afin de prévenir la propagation des maladies infectieuses. À Alma, l'école d'infirmière sera officiellement inaugurée en 1958, deux ans après l'ouverture de l'hôpital. Ces étudiantes constituent une main-d'œuvre à bon marché pour les hôpitaux. Outre le milieu hospitalier, on retrouve les infirmières dans le secteur privé, dans les unités sanitaires et comme garde-malades de colonie. Ces dernières vont jouer un rôle de médecin de campagne dans les secteurs éloignés. Sur notre territoire, elles s'installent à Saint-Léon, Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Ambroise. Le gouvernement leur construit de petites maisons qui servent de logis, de clinique et de dispensaire.

⁸ Idem p 304-305.

⁹ Mgr Victor Tremblay « Alma au Lac-Saint-Jean » édition du centenaire, publ. Société historique du Saguenay#18, 1967 p148-149.

¹⁰ Gaston Martel, *Chronique d'Alma*, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 2017, p.88.

Premiers regroupements de femmes à Alma

Jusqu'aux années soixante, la région fait preuve d'un conservatisme généralisé en ce qui a trait au travail rémunéré des femmes. Mariées, elles peuvent être actives en dehors de la maison à la condition de ne retirer aucun salaire. Il leur reste donc le bénévolat et la participation aux groupes sociaux. Elles vont ainsi prendre une place de plus en plus grande dans les domaines de l'éducation, la diffusion et l'organisation culturelles dans la région (bibliothèques, cercles culturels, sociétés d'étude, écoles de musique).

Les regroupements de femmes dans la région s'organisent principalement après 1930. L'emprise du clergé est forte puisque la plupart des groupes agissent sous la vigilance d'un aumônier. La mission de la plupart des regroupements vise l'amélioration des conditions de vie des femmes, leur éducation sociale, leur ouverture sur le monde et la défense de leurs droits.

Le Cercle des fermières est un des regroupements les plus influents. Les premiers cercles voient le jour à Chicoutimi et à Roberval en 1915. On offre aux fermières femmes d'agriculteurs des outils et de la formation pour développer l'aviculture, l'apiculture et l'horticulture ainsi que des cours de cuisine et d'artisanat. « Au début, chaque cercle recevait des graines, des poules et deux ruches ».¹¹

L'AFÉAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale), naîtra quant à elle en 1966, suite à la fusion de l'Union catholique des femmes rurales et des Cercles d'économie domestique. Sa mission sera d'améliorer les conditions de vie et de travail des femmes et de défendre leurs droits. L'AFÉAS va ainsi se prononcer et faire des recommandations sur plusieurs sujets et enjeux sociaux : « Vaincre l'isolement, sortir de chez soi, voilà de bonnes raisons pour devenir membre. L'AFÉAS porte à réfléchir sur soi et sur la condition des femmes : elle éveille, elle permet de se réaliser à travers des responsabilités et elle apprend à foncer. On y apprend beaucoup, on se forme aussi bien par des sujets d'étude que par l'artisanat ou les cours. »¹²

Quelques autres regroupements plus marginaux ont laissé des traces par leurs actions. Un article paru dans le *Lac-St-Jean* en 1941 mentionne la présence d'une section locale du mouvement international des guildes coopératrices à Saint-Joseph d'Alma : « La guilde est une association de jeunes filles et de femmes qui veulent aider au succès du mouvement coopératif. Ce sont des pionnières qui groupent leur savoir, leur énergie, leur cœur, leur bonne volonté et qui concentrent leur effort vers l'amélioration du sort de leurs semblables. »¹³

¹¹ Françoise Bouchard, présidente du cercle de Saint-Cœur-de-Marie, Émission *Nos Bâtisseurs*, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, COGECOTV, 2015.

¹² Allocution, 30^e anniversaire, Saint-Joseph en 1966, fonds AFÉAS Saint-Joseph (Alma), 1947-2002, F167 D6

¹³ Le journal *Le Lac-St-Jean*, 16 octobre 1941, p.1.

L'Opération Parapluie, en 1965, a grandement attiré l'attention des médias et de la population. Sept Almatoises, réunies sous l'appellation « Le mouvement du beau temps » déposent une pétition de 60 000 signatures ainsi qu'un mémoire à René Levesque, alors ministre des richesses naturelles. Elles exigent l'interdiction complète et immédiate de l'ensemencement des nuages « afin d'améliorer la santé et les conditions de vie des mères de famille et des enfants dans la période la plus vitale de l'année ». ¹⁴ Elles obtiennent en 1966 la présentation d'une loi prohibant les machines à pluie.

De nombreuses femmes d'ici qui ont pris la parole et/ou ont consacré leur temps à la défense des droits des femmes pourraient être nommées. Nous ne le ferons pas de peur d'en oublier. Soulignons toutefois le travail colossal de la fraternité « *des Sœurs en ville* » qui auront une participation importante dans la création d'organismes de support aux femmes et d'action sociale.

La longue marche vers l'égalité des droits...

1918 : Droit de vote au Canada pour les femmes non autochtones de plus de 21 ans

1929 : Le mot "personne" dans l'Acte d'Amérique du Nord britannique inclut dorénavant les femmes, qui peuvent donc devenir sénatrices

1940 : Obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec

1945 : Instauration de l'allocation familiale, dont les chèques sont versés à la mère de famille

1960 : Droit de vote à tous les Autochtones au Canada (au Québec : 1969)

1964 : Fin de l'incapacité juridique de la femme mariée (égalité juridique des époux)

1969 : Légalisation du divorce

1975 : La Charte des droits et libertés interdit toute discrimination basée sur le sexe

1981 : Modification du Code civil qui permet aux femmes de conserver leur nom et de le transmettre à leurs enfants. Disparition du concept légal de chef de famille.

¹⁴ Gaston Martel, *Chronique d'Alma*, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 2017, p.176.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE

1. OUVRAGES

Collectif CLIO, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Quinze, 1982.

MARTEL, Gaston, *Chronique d'Alma*, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 2017.

Production la Chambarde, *Histoire du mouvement des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean*, 1988.

TREMBLAY, Victor, *Alma au Lac-Saint-Jean*, Éditions du Centenaire, Société historique du Saguenay, 1967.

2. ARTICLES

BOUCHARD, Gérard, « La sexualité comme pratique et rapport social chez les couples paysans du Saguenay (1860-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, 2000, p.183-217.

BOUCHARD, Gérard, et Raymond Roy, « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIXe-XXe siècles) », *Annales de démographie historique*, 1991, p.173-201.

BOUCHARD, Gérard, Raymond Roy et Pierre Jacques, « La composition des communautés de religieuses au Saguenay (1882-1947) », *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 55, 1988, p.87-117.

DUMONT-JOHNSON, Micheline, « Les communautés religieuses et la condition féminine », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 1, 1978, p.79-102.

GAUVREAU, Danielle, « Destins de femmes, destins de mères : images et réalités historiques de la maternité au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 32, n° 3, 1991, p.321-346.

GAUVREAU, Danielle et Mario Bourque, « “Jusqu'à ce que la mort nous sépare” : Le destin des femmes et des hommes mariés au Saguenay avant 1930 », *The Canadian Historical Review*, déc. 1990. P.441-461.

INCONNUE, « Chronique des Guildes », *Journal Le Lac-St-Jean*, 16 octobre 1941, p. 15.

MATHIEU, Jocelyne, « L'éducation familiale et la valorisation du quotidien des femmes au XX^e siècle », *Les Cahiers des dix*, n° 57, 2003, p. 119-150.

S.-GAUTHIER, Thérèse, « Les infirmières au Saguenay – Lac-Saint-Jean », *Saguenayensia*, vol. 23, n°1, janv.-mars 1981, p.6-9.

TREMBLAY-DESBIENS, Josephte, « Les infirmières au Saguenay – Lac-Saint-Jean », *Saguenayensia*, vol 23, n°2, avril-juin 1981, p.41-42.

3. MÉMOIRE DE MAÎTRISE

Normande Simard-Vasil, *Femmes, prise de décision et pouvoir*, UQAC, 1983.

4. ENTREVUE

Françoise Bouchard, présidente du cercle de Saint-Cœur-de-Marie, Émission *Nos Bâtisseurs*, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, COGECOTV, 2015.

5. FONDS D'ARCHIVES

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, fonds AFÉAS Saint-Joseph (Alma), 1947-2002, F167

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, fonds pluie artificielle – Opération parapluie, F1000 S3 SS4 D3